

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• volants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 12 décembre 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

06 décembre 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

08 décembre 2022

ObjetRéhabilitation de la
Résidence de Gès

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE

23 DEC. 2022

SAINT-GAUDENS

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE
Bernard, SALES André, VALLE Anthony
Absente avec procuration : Mme WINTERSTEIN Martine donne
procuration à Mme BOLEA Maryse

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil municipal le programme de
réhabilitation de la Résidence de Gès par l'OPH 31.

Il s'agit principalement de :

- la réhabilitation énergétique
- la réhabilitation technique
- l'accessibilité PMR à améliorer
- le confort des locataires et l'embellissement
- l'étude de la faisabilité d'extension de la surface habitable
- travaux de sécurité

La durée des travaux est estimée à 10 mois et débuterait en septembre
2023.

Où l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,
donne son accord pour la réalisation de ces travaux de la résidence de
Gès.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture en date du 22
décembre 2022.

Fait à Barbazan le 15 décembre 2022,

Le Maire,

